

FLUIDITE ET ENCOMBREMENTS DES TRANSPORTS TERRESTRES

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, plus précisément dans la boucle du Niger, le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé d'une superficie de 274000 Km². La population burkinabé est d'environ 12 000 000 dont plus de la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté établi à 72 690 F par adulte et par an (soit à peu près 111 Euros)

Avec une économie essentiellement agricole, le Burkina Faso importe la totalité de ses biens d'équipements et exporte son principal produit d'exportation, le coton, vers les pays d'Europe et d'Asie, d'où l'importance des transports notamment maritimes dans cette économie.

Etant privé d'accès direct à la mer, le Burkina pour les besoins de ses importations et exportations utilise les ports d'Abidjan, de Cotonou, de Lomé et Tema.

Compte tenu de sa situation d'enclavement, son commerce extérieur est fortement pénalisé par les coûts de transport de ses marchandises. En effet, pendant que les coûts de transport interviennent pour 10 à 15 % dans le prix de revient des marchandises dans les pays à façade maritime de la sous-région, il est de 25 à 45, voire 60% dans certains cas pour le Burkina Faso ; c'est dire que l'essentiel de ces coûts provient du passage portuaire et du transport terrestre.

Le transport terrestre notamment routier est généralement soumis en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest des contrôles excessifs et intempestifs qui rallongent les délais d'acheminement et grèvent les coûts de transport des marchandises.

Cette question des tracasseries routières constitue une préoccupation majeure pour les chargeurs et les transporteurs du Burkina, à tel point qu'elle est l'élément déterminant du choix du pays de transit, de nombreuses rencontres bilatérales et multilatérales y sont consacrées et actuellement tous les pays mettent en place des systèmes de suivi du trafic pour juguler ce phénomène et faciliter la traversée de leur territoire.

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a entrepris ou envisage diverses actions au titre desquelles on peut citer la construction de poste de contrôles juxtaposés aux frontières, la mise en place d'un observatoire des pratiques anormales sur les axes routiers, la création de comités nationaux de facilitation des transports...

Le Conseil Burkinabé des chargeurs (CBC), dont l'une des missions est d'œuvrer à la facilitation des transports et à la fluidité des trafics, est partie prenante à toutes actions communes, il mène également des activités quotidiennes pour assister de façon ponctuelle les chargeurs et les transporteurs pour rendre les opérations plus fluides et moins chères.

Ali TRAORE
Directeur Général du
Conseil Burkinabé des Chargeurs